

07/02/2014

Inclusion des normes sociales et environnementales dans la défense commerciale de l'UE - La CES salue une avancée importante promue par le Parlement européen

La Confédération européenne des syndicats (CES) salue la décision du Parlement européen d'inclure dans l'examen de cas d'antidumping des références au respect des normes internationales en matière de travail et d'environnement définies dans les conventions de l'Organisation internationale du travail et dans les accords multilatéraux sur l'environnement ainsi que la possibilité pour les syndicats et autres parties prenantes d'introduire des réclamations.

Prenant la parole après la réunion du Comité de direction de la CES d'aujourd'hui qui s'est réjoui de la décision du Parlement, la Secrétaire générale de la CES, Bernadette Ségol, a déclaré : « Depuis toujours, la CES appelle les pays partenaires à observer des normes décentes en matière de travail et d'environnement lorsqu'ils entament des relations commerciales avec l'UE et plaide pour que les syndicats et autres parties prenantes aient leur mot à dire. Nous remercions tous les membres du Parlement européen qui ont soutenu notre position lors de la séance plénière d'hier. Dans la perspective des prochaines élections européennes, les électeurs voudront également savoir que leurs représentants pour l'Europe tiendront compte de leurs inquiétudes face aux importations déloyales en provenance de pays tiers. J'espère sincèrement que ceux qui s'engagent maintenant dans les négociations interinstitutionnelles pour finaliser la position de l'UE ne chercheront pas à revenir sur cette décision démocratique. »